

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

**DISTRICT DE
GUINGAMP**

**ETUDE DE ZONAGE
D'ASSAINISSEMENT**

RAPPORT DE PHASE III

Juin 2000



La District de Guingamp a fait l'objet d'une démarche globale afin de fixer les modalités de l'assainissement sur l'ensemble du territoire dans le cadre réglementaire de la Loi sur l'Eau de Janvier 1992. 6 communes constituent le district : Grâces, Guingamp, Pabu, Ploumagoar, Plouisy et Saint-Agathon. Tous les logements de Guingamp sont raccordés au réseau d'assainissement collectif distrital, cette commune n'est donc pas directement concernée par la présente étude. Les études de zonage des communes de Grâces, Pabu, Ploumagoar et Saint Agathon a été menées conjointement¹, celle de Plouisy a été réalisée préalablement².

Cette démarche a été présentée aux élus et aux partenaires dans un rapport phases I et II.

La troisième phase consiste donc à prendre en compte les décisions en matière de zonage, c'est à dire :

- Etablir une carte où figurent pour les différents secteurs géographiques les modes d'assainissement : collectif ou autonome.
- Fixer les techniques à mettre en place en matière d'assainissement autonome.
- Estimer les surfaces des parcelles à bâtir afin de satisfaire aux exigences de mise en œuvre des techniques d'assainissement autonome.
- Estimer l'impact budgétaire des dépenses publiques en matière d'assainissement.

¹ BICHA – 1999

² Ouest Aménagement - 1995

ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

District de GUINGAMP

RAPPEL DES PHASES I ET II

La réflexion en matière d'assainissement s'est déroulée au cours des deux premières phases qui, compte tenu des aspects et contraintes examinés, a conduit à proposer en termes de choix, des modalités d'assainissement secteur par secteur.

Les contraintes sont liées :

- ❶ à la configuration de l'habitat,
- ❷ aux capacités du milieu récepteur.

1. CONFIGURATION DE L'HABITAT

Elle est déterminante en matière d'assainissement :

- ➡ La taille des parcelles permet ou non la mise en place d'un dispositif d'assainissement autonome.
- ➡ La densité de l'habitat autorise ou non des dépenses raisonnables en matière d'assainissement collectif.
- ➡ Qu'il faille mettre en place de l'autonome ou du collectif, l'habitat existant présente des difficultés liées à l'aménagement des parcelles (aménagement paysager, sortie d'eaux usées à l'arrière des maisons, séparation des eaux pluviales,...).

Sur l'ensemble du territoire districale de Guingamp, une visite a permis de recenser 1600 logements environ³ actuellement traités en assainissement autonome parmi lesquels une cinquantaine n'ont pas un caractère habitable (activités). Ces logements ont été regroupés en 45 secteurs différents regroupant 892 logements ou dans l'habitat diffus (environ 700 logements).

³ Habitat diffus non comptabilisé précisément sur la commune de Plouisy

Le district de Guingamp dispose à l'heure actuelle d'un réseau d'assainissement collectif desservant l'agglomération de Guingamp ainsi que les 5 bourgs des autres communes du district. Mise à part l'agglomération de Pabu qui se trouve légèrement excentrée, l'ensemble zones raccordées forment un ensemble homogène centré sur l'agglomération Guingampaise. (Cf carte de zonage).

Les autres habitations disposent donc d'un système d'assainissement autonome. Des secteurs d'habitat groupé ont été recensés pour lesquels la concentration de population et la déficience de certains équipements entraînent des nuisances et des risques de pollution du milieu naturel

⇒ **Secteur 0 : L'habitat diffus**

Ces habitations seront obligatoirement traitées en assainissement autonome, sauf si pour des raisons diverses un réseau passe à proximité. La réhabilitation des équipements d'assainissement fait nécessairement appel à une étude au niveau de la parcelle.

⇒ **Secteurs d'habitat regroupé**

Ce sont des secteurs qui, pour le District de Guingamp représentent :

- ❶ Des hameaux à caractère rural, d'habitat ancien plus ou moins récemment rénovés. Généralement, une ou plusieurs exploitations agricoles y sont présentes (bâtiments agricoles, élevage).
- ❷ Des secteurs d'urbanisation récente. Généralement en limite d'agglomération, ils sont caractérisés par un type d'habitat résidentiel relativement homogène, sur une parcelle occupée également par un jardin d'agrément, un potager...
- ❸ Des secteurs en zone d'activité. Généralement proche de la nationale 12, ils comptent essentiellement des activités liées à l'automobile (Garage, Station service), à l'hôtellerie (Hôtel, restaurant). Des logements résidentiels sont également présents au sein de ces secteurs.

④ Des secteurs mixtes ; associant habitat ancien et bâtiments agricoles, habitat plus récent et parfois quelques activités.

La majorité des secteurs sont des hameaux à caractère rural et agricole. Cependant, les secteurs d'urbanisation récente comptent de nombreux logements (Locmaria, le Brugou). Les activités sont localisés à quelques secteurs plus ou moins directement liés à la proximité de la Nationale 12.

Tableau de synthèse des caractéristiques de l'habitat des secteurs d'étude

secteur	Bien-dit	Nbre logts	Autonome Impossible (nb de logts)	Densité	Urbanisation possible (nb de logts)	Tendance Assainissement	
						Collectif	Autonome
101	Le Derff	13	2	Faible	Zone d'activité		X
102	Kerhost	16	0	Moyenne	6	x	x
103	Pont Glas	14	1	Faible	Non Constructible		X
104	Kerdonval	12	0	Faible	Non Constructible		X
105	Ruvesquen	12	1	Faible	6		X
106	Brugou	63	6	Forte	~ 40	X	
107	Lec'h Leonec	19	3	Moyenne	5	X	
108	Convenant Le Roux	19	3	Forte	8	X	
201	Kerdrell	10	0	Faible	Non Constructible		X
202	Traou Muehorre	10	0	Faible	Non Constructible		X
301	Kerherniou Braz	20	3	Faible	Non Constructible		X
302	Kerliguidès	13	2	Forte	0	x	x
303	Moulin à Fouter	5	1	Faible	Non Constructible		X
304	Rumornezen	13	0	Faible	Non Constructible		X
305	Croix prigent	3	0	Faible	Non Constructible		X
306	Le Rest	24	2	Moyenne	4		X
307	Cozorn	33	2	Moyenne	2	X	
308	Kerrannion	25	2	Forte	7	X	
309	Kerlanno	22	0	Moyenne	Non Constructible		X
310	Locmaria	83	5	Forte	25	X	
311	Les Grosses Pierres	33	3	Moyenne	Non Constructible		X
312	Lautremen	25	7	Forte	10	X	
401	Kerenez	9	0	Faible	2		X
402	Kernoble	18	2	Faible	Non Constructible		X
403	Kerhor	14	1	Forte	8	X	
404	les quatre vents	9	0	Faible	~ 15		X
405	Kerhamon	4	0	Faible	Non Constructible		X
406	Saint Patern	26	2	Moyenne	10	x	x
407	Banval	37	2	Moyenne	12	X	
408	Toul ar lan	16	1	Forte	~ 20	X	
409	Nazareth	28	2	Forte	~ 25	X	
410	Ar Boulbin	23	1	Moyenne	8	X	
411	Coat Briand	8	0	Moyenne	Non Constructible		X
412	Saint Serv	7	0	Faible	Non Constructible		X
413	Guer ar Punso	11	0	Moyenne	Non Constructible		X
414	Le Bel Orme	42	1	Forte	10	X	
501	Kerloas	19	0	Faible	Oui (UD)		X
502	Kermarc	15	3	Forte	Oui (UD)	x	x
503	Penn ar Rhun	5	0	Faible	Oui (UD)		X
504	Kernilien - Le Lannec	28	1	Moyenne	Oui (UY et NAYr)	x	x
505	les quatre vents	12	0	Forte	Non Constructible	x	x
506	Leur Min	15	0	Forte	Oui (UD)		X
507	Groas Guillou	32	0	Moyenne	Oui (UD)	x	x
508	Toul lan - Parc Lan	9	0	Faible	Oui (UC, Nas)	x	x
509	Kerderrien	17	0	Moyenne	Oui (UD)	x	x

2. CONTRAINTES LIEES AU MILIEU NATUREL

Deux aspects sont importants vis à vis des eaux usées :

- ❶ Les capacités du sol à épurer ces eaux.
- ❷ La concentration de l'habitat et sa disposition par rapport aux cours d'eau.

2.1. APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT (Cf. tableau ci-après)

La nature des sols a été examinée par sondages, réalisés à la tarière à main. Les différents sondages ont été regroupés par unités de sols, en fonction de quatre critères : Substrat, Profondeur, Profil, Hydromorphie (code S.E.R.P.).

Globalement, le District de Guingamp présente des sols hétérogènes quant à leur profondeur et leur hydromorphie. Le substrat géologique le plus répandu sur le territoire du district est un **Granit à deux micas**, traversé par de nombreux filons (ou Dykes) doléritiques. Un massif de roches d'origine sédimentaire, fortement métamorphisé traverse le district en son centre selon une direction Est-Ouest. L'intensité du métamorphisme a été telle que les roches en place ont été très déformées, l'assemblage minéralogique modifié est devenu celui d'une **Migmatite**.

Ces quatre critères, auxquels on peut ajouter la pente, sont déterminants en matière d'assainissement autonome. Ils permettent de classer les sols en terme d'aptitude à l'épuration (un sol présente une aptitude d'autant plus favorable qu'il est profond et sain). Les quatre classes d'aptitude habituellement utilisés correspondent à des techniques ou filières d'assainissement différentes.

Il est important de noter l'importance de la nature du sol dans le principe de l'assainissement autonome. En effet, un assainissement autonome implique deux étapes : Le pré-traitement (la fosse septique ou toutes eaux) et le traitement. Le pré-traitement est une étape de transformation de la matière organique (séparation des parties lourdes et des graisses de l'ensemble), liquéfaction et homogénéisation de la matière organique. L'abattement en matière organique atteint au maximum 20% au cours du pré-traitement. C'est donc au cours du traitement que l'essentiel de l'épuration est réalisée. Cette épuration est assurée par les bactéries présentes dans le sol ; il est donc important de mesurer cette activité

bactérienne pour connaître la capacité du sol à l'auto-épuration. L'activité bactérienne est optimum lorsque le sol est sain et profond. Tous les problèmes d'hydromorphie et de faible profondeur tendent à limiter cette activité. Il est donc important de fixer une limite en dessous de laquelle les processus d'auto-épuration par le sol sont insuffisants pour assurer le traitement des eaux issues de la fosse. Dans ce cas, un sol reconstitué (filtre à sable) est préconisé en substitution du sol en place pour assurer le traitement des eaux usées.

L'ensemble des 45 secteurs du Districts sont situés sur un substrat de type granitique. Ceci a pour conséquence une forte hétérogénéité des sols sur des surfaces parfois réduites. En effet la profondeur du sol peut être très variable et les produits d'altération du granit engendrent par endroit d'importantes accumulations d'argiles (sols hydromorphes). Ce constat laisse à penser que, seule une étude précise sur une parcelle donnée est à même de définir la filière de traitement.

TABLEAU RECAPITULATIF DES UNITES DE SOL REPERTORIEES PAR SECTEUR

Secteurs	Géologie	Code taricre	SERP	Classe	Filères	Observation Critère pénalisant
101	Granit	G11L1	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	Bitume, Remblai
101	Granit	L/G11BL.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
102	Granit	G3/2Bx.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
102	Granit	G4/5B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
102	Granit	G4B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
103	Granit	G4B-P-3	1.1.3.3.	4	Filtre à Sable	sol peu profond, pente
104	Granit	G3/4B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
105	Granit	G3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
105	Granit	G3D7	3.3.2.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé, hydromorphe
105	Granit	G6B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
106	Granit	G2B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
106	Granit	G2B3	1.2.1.1.	2	Etude à la parcelle	
106	Granit	G3B.	1.1.2.2.	2	Etude à la parcelle	
106	Granit	G4/5B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
106	Granit	G6B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
107	Granit	G1B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
107	Granit	G3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
107	Granit	G3B3	1.2.2.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond, hydromorphe
107	Granit	G4B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
108	Alluvions	A1A6	1.3.1.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé, hydromorphe
108	Migmatites	mG1BL.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
108	Migmatites	mG3/4B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
201	Granit	G3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
201	Granit	G4B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
202	Granit	G1B3	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
202	Granit	G2B4	1.2.1.1.	2	Etude à la parcelle	
202	Granit	G3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
301	Granit	G3/4B.	1.2.1.1.	2	Etude à la parcelle	
301	Granit	G3B.	1.2.1.1.	2	Etude à la parcelle	
301	Granit	G4B.	1.3.1.1.	3	Filtre à Sable	Affluents
302	Granit	G3/4B.	1.2.1.1.	2	Etude à la parcelle	
303	Alluvions	A1A2	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
303	Granit	G5B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	Remblai peu profond
303	Granit	L/G1BL.	1.1.1.3.	3	Filtre à Sable	sol peu profond, pente
303	Granit	L/G2BL2	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
304	Granit	G4/5B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
304	Granit	G4B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
305	Granit	L/G1B2	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
306	Granit	G4B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
306	Granit	L1F4	2.2.1.1.	3	Filtre à Sable	sol dégradé, hydromorphe
306	Granit	L1F5	2.2.1.1.	3	Filtre à Sable	sol dégradé, hydromorphe

Secteurs	Géologie	Code tariere	SERP	Classe	Filères	Observation Critère pénalisant
307	Granit	G1B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
307	Granit	G1B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
307	Granit	G2B3	1.3.1.1.	3	Filtre à Sable	sol hydromorphe
307	Granit	G2F4	2.2.1.1.	2	Etude à la parcelle	
307	Granit	G2L6	3.3.1.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé hydromorphe
307	Granit	G2LD7	3.3.1.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé hydromorphe
307	Granit	G3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
307	Granit	G3L5	3.3.2.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé hydromorphe
307	Granit	G5B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
307	Granit	I/G1F56	3.3.1.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé hydromorphe
307	Granit	L1BL.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
308	Granit	G2/3B.	1.1.2.1.	1	Tranchées d'infiltration	
308	Granit	G3B.	1.1.1.1.	2	Etude à la parcelle	
309	Granit	G1B2	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
309	Granit	G2B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
309	Granit	G2B2	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
309	Granit	G3/2B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
309	Granit	G3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
310	Granit	G1B5.	1.3.1.1.	3	Filtre à Sable	
310	Granit	G1BL.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
310	Granit	G1BL2	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
310	Granit	G4L6	3.3.1.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé hydromorphe
310	Granit	G3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
310	Granit	G3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
310	Granit	G4L6	3.3.2.1.	4	Filtre à Sable	Remblai
310	Granit	G5B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
310	Granit	I/G1BL.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
310	Granit	L/G1BL2	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
310	Granit	L/G1D6	3.3.1.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé hydromorphe
311	Granit	G1D7	3.3.1.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé hydromorphe
311	Granit	G2B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
311	Granit	G2D5	3.3.1.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé hydromorphe
311	Granit	G3/4B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
311	Granit	G3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	Remblai
311	Granit	G4B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	Remblai
312	Granit	G2B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
312	Granit	G2B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
312	Granit	G2B4 p=2	1.2.1.2.	3	Filtre à Sable	Remblai
312	Granit	G3/4B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	Remblai

Secteurs	Géologie	Code tariere	SERP	Classe	Filères	Observation Critère pénalisant
401	Migmatites	mG3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
401	Migmatites	mG3B7	3.3.2.1.	4	Filtre à Sable	Bitume, Remblai
402	Migmatites	mG1D7	3.3.1.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé, hydromorphe
402	Migmatites	mG2B2	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
403	Migmatites	mG3/4B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
403	Migmatites	mG3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	Remblai
404	Migmatites	mG1B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
404	Migmatites	mG3/4B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
405	Migmatites	L/mG1B3	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
406	Migmatites	mG3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
406	Migmatites	mG5B	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
407	Migmatites	mG1B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
407	Migmatites	mG2B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
407	Migmatites	mG3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
407	Migmatites	mG4B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
408	Granit	G1D6	3.3.1.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé, hydromorphe
408	Granit	G2Bh4	1.2.1.1.	2	Etude à la parcelle	
408	Granit	L/G1BL4	1.2.1.1.	2	Etude à la parcelle	
409	Granit	L/G1BL3	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
410	Migmatites	mG3B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
410	Migmatites	mG4/5B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
411	Granit	G1B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
411	Granit	G1BL4	1.2.1.1.	2	Etude à la parcelle	
411	Granit	G4/5B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
412	Granit	L1BL.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
413	Granit	G3/4B.	1.1.2.1.	2	Etude à la parcelle	
414	Granit	G1BL4	1.2.1.1.	2	Etude à la parcelle	
414	Granit	G1D6	3.3.1.1.	4	Filtre à Sable	sol dégradé, hydromorphe
414	Granit	G2B.	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
414	Granit	G4/5B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	sol peu profond
414	Granit	G4B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	Bitume
414	Granit	G6B.	1.1.3.1.	3	Filtre à Sable	Affluement
414	Granit	L/G1C3/2	1.1.1.1.	1	Tranchées d'infiltration	
414	Granit	L/G3BL.	1.2.1.1.	2	Etude à la parcelle	
414	Granit	remblai	2.1.1.1.	2	Etude à la parcelle	Bitume, remblai

Secteurs	Géologie	Code tarriere	SERP	Classe	Filères	Observation Critère pénalisant
501	Migmatites	mG1/2B.	1.1.1.1	1	Tranchées d'infiltration	
501	Migmatites	mG5B.	1.1.3.1	3	Filtre à Sable	
501	Migmatites	mG4B.	1.1.2.1	2	Etude à la parcelle	
501	Migmatites	mG3B.	1.1.2.1	2	Etude à la parcelle	
501	Migmatites	mG/L2C.	1.1.1.1	1	Tranchées d'infiltration	
502	Migmatites	mG2D5	1.3.1.1	3	Filtre à Sable	
502	Migmatites	mG3A5	1.2.3.1	4	Filtre à sable	Sol dégradé hydromorphe
502	Migmatites	mG/L1C1	1.1.1.1	1	Tranchées d'infiltration	
502	Migmatites	mG5B.	1.1.3.1	3	Filtre à Sable	sol peu profond
503	Migmatites	mG1B.	1.1.1.1	1	Tranchées d'infiltration	
503	Migmatites	mG4B.	1.1.2.1	1	Tranchées d'infiltration	
504	Migmatites	mG1B.	1.1.1.1	1	Tranchées d'infiltration	
504	Migmatites	mG4/5B.	1.1.2.1	1	Tranchées d'infiltration	
504	Migmatites	mG2D5	1.3.1.1	3	Filtre à Sable	
505	Migmatites	mG2B.	1.1.1.1	1	Tranchées d'infiltration	
505	Migmatites	mG3B.	1.1.2.1	1	Tranchées d'infiltration	
506	Migmatites	mG3B.	1.1.3.1	2	Etude à la parcelle	
507	Migmatites	mG5B.	1.1.3.1	2	Etude à la parcelle	sol peu profond
507	Migmatites	mG3B.	1.1.2.1	1	Tranchées d'infiltration	
508	Migmatites	mG4B.	1.1.3.1	2	Etude à la parcelle	
509	Migmatites	mG2B.	1.1.1.1	1	Tranchées d'infiltration	
509	Migmatites	mG3D5/6	1.2.3.1	4	Filtre à Sable	Sol dégradé hydromorphe
509	Migmatites	mG3B6	1.3.1.1	3	Filtre à sable	Sol dégradé hydromorphe
509	Migmatites	mG3D2	1.1.3.1	3	Filtre à sable	hydromorphe

PROPOSITION DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT du Bureau d'étude

Section	Lieu-dit	Nombre de logements	Mode d'assainissement proposé	Nombre de logements raccordés	Priorité
101	Le Derff	13	Autonome		3
102	Kerbost	16	Autonome		3
103	Pont Glas	14	Autonome		3
104	Kerdonval	12	Autonome		4
105	Ruvesquen	12	Autonome		4
106	Brugou	63	Raccordement au réseau	45	2
107	Lec'h Leonec	19	Autonome		3
108	Convcan Le Roux	19	Raccordement au réseau	15	2
201	Kerdrell	10	Autonome		4
202	Traou Muehorre	10	Autonome		4
301	Kerherniou Braz	20	Réhabilitation de	13	1
302	Kerliguidès	13	Réhabilitation de	13	1
303	Moulin à Fouler	5	Autonome		1
304	Rumervezen	13	Autonome		3
305	Croix prigent	3	Autonome		4
306	Le Rest	24	Autonome		3
307	Cozform	33	Autonome		3
308	Kerronniou	25	Autonome		4
309	Kerlaño	22	Autonome		4
310	Locmaria	83	Raccordement au	77	1
311	Les Grosses Pierres	33	Autonome		1
312	Lautremen	25	Traitement sur site	25	3
401	Keronez	9	Autonome		3
402	Kernoble	18	Autonome		4
403	Kerhor	14	Autonome		4
404	les quatre vents	9	Autonome		4
405	Kerharmon	4	Autonome		4
406	Saint Patern	26	Autonome		3
407	Banval	37	Autonome		2
408	Toul ar lan	16	Autonome		4
409	Nazareth	28	Raccordement au	28	1
410	Ar Boulbin	23	Raccordement au réseau	23	3
411	Coat Briand	8	Autonome		4
412	Saint Serv	7	Autonome		4
413	Guer ar Punso	11	Autonome		4
414	Le Bel Orme	42	Autonome		1
501	Kerloas	19	Autonome		4
502	Kelmarc	15	Traitement sur site	15	2
503	Penn ar Rhun	5	Autonome		4
504	Kernilien – Le Lamec	28	Autonome		3
505	Les Quatre Vents	12	Autonome		4
506	Leur Min	15	Autonome		4
507	Groas Guillou	32	Autonome		3
508	Toul Lan – Parc Lan	9	Autonome		4
509	Kenderrien	17	Autonome		3

3. CONCLUSION DES PHASES I ET II

La synthèse de la phase « diagnostic » conduit à retenir différentes orientations en matière d'assainissement pour les secteurs étudiés sur LE DISTRICT DE GUINGAMP. Celles-ci ont été envisagées techniquement et chiffrées lors de la Phase II.

En fonction de la faisabilité des scénarios envisagés et de leur rentabilité financière, nous avons préconisé telle ou telle solution d'assainissement

Les 700 logements (environ) composant l'habitat diffus resteront en **assainissement individuel**.

Pour les secteurs d'étude, certaines priorités se dégagent:

⇒ Le secteur de *Locmaria* englobe un nombre important de logements qu'il conviendra de raccorder rapidement au réseau du district. Cette remarque est également valable pour les secteurs de *Nazareth*, du *Brugou* et de *Convenant le Roux* (Saint Jean). Le caractère prioritaire est essentiellement porté sur *Locmaria* et *Nazareth*. Après raccordement de ce dernier, il sera possible d'étendre le réseau au secteur d'*Ar Boulbin* selon le développement de l'urbanisme de ce dernier.

⇒ 2 secteurs sont situés en périmètre de protection des prises d'eau du Trieux. Pour ces deux secteurs, *Kerliguidès* et *Kerherniou Braz*, la réhabilitation de l'assainissement autonome sous maîtrise d'ouvrage publique revêt un caractère prioritaire.

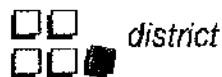
⇒ Les secteurs de *Lautremen* et de *Kermarc* comptent un nombre important de logements pour lesquels l'assainissement autonome est impossible à réaliser (problèmes de surface, inaptitude des sols...). La mise en place d'un assainissement collectif sur site assuré par un filtre à sable est prévue pour ces deux secteurs.

⇒ 3 secteurs comptent de nombreuses activités : les Grosses Pierres, le Bel Orme et le Moulin à Fouler. Etant donné les risques liés à certaines de ces activités (restaurant, hotel, station service, garage de réparation automobile) et l'inadéquation des équipements révélés lors de l'enquête, il conviendra de veiller à la réhabilitation de l'assainissement de ces activités.

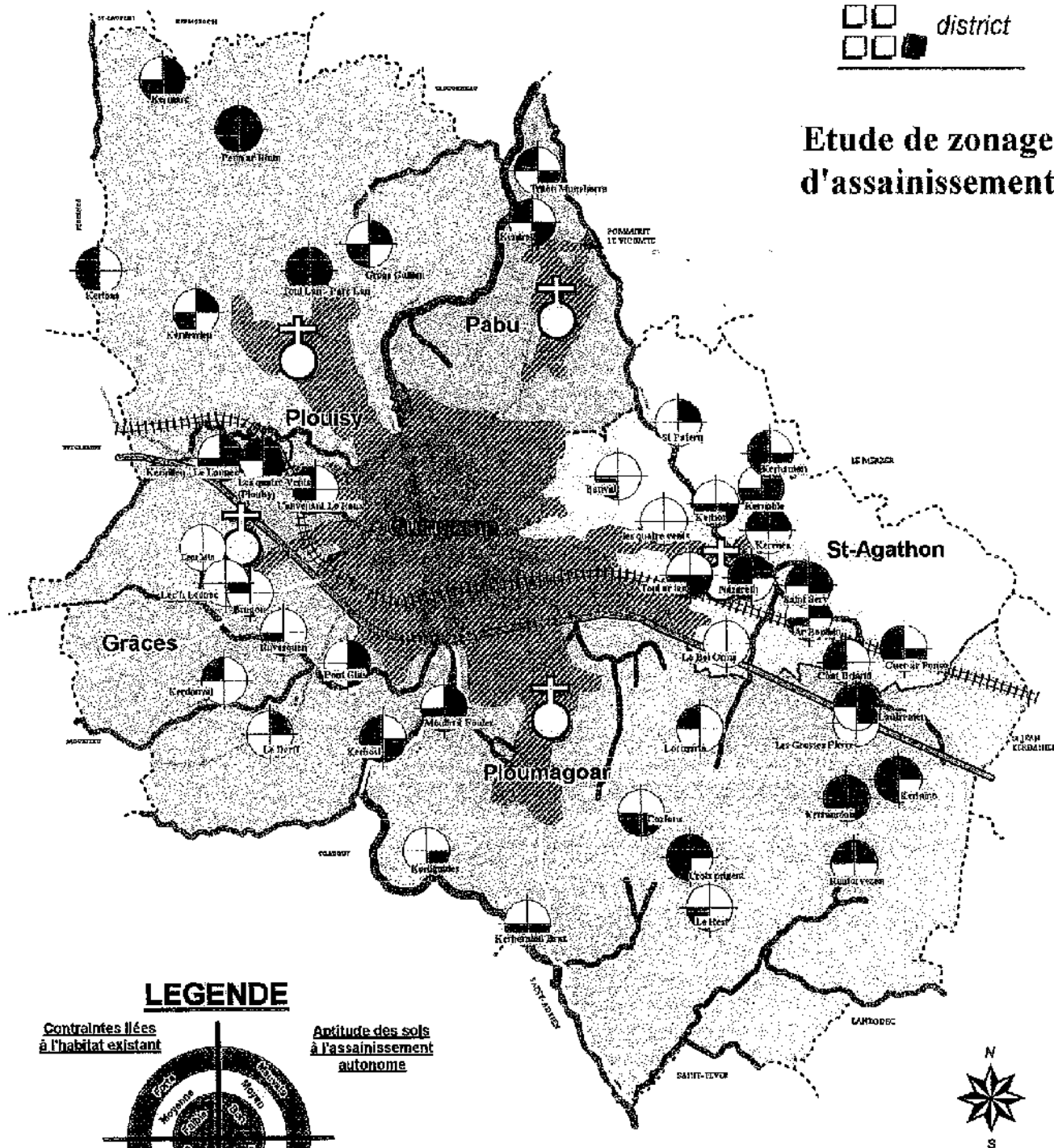
⇒ Pour les autres secteurs, le maintien de l'assainissement autonome est préconisé. Il sera réhabilité au fur et à mesure des rénovations ou par l'intermédiaire de programmes de réhabilitation.

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

GUINGAMP

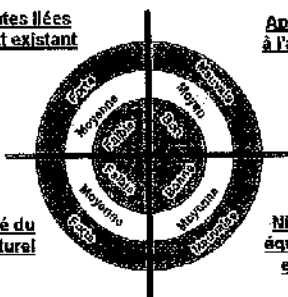


Etude de zonage d'assainissement



LEGENDE

Contraintes liées
à l'habitat existant



Adaptation des sols
à l'assainissement
autonome

Sensibilité du
milieu naturel

Niveau des
équipements
existants

CARTE DE SYNTHESE

Echelle: 1/ 70 000 ème

Réalisation BICHA, mise à jour: Juin 2000



ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

District de Guingamp de Bretagne

PHASE III

1. DECISION DU DISTRICT (Cf. carte de zonage)

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

⇒ **Raccordement au réseau** : le Brugou, Locmaria, Convenant le Roux, Nazareth et ar Boulbin.

⇒ **Traitement sur site** : Kermarc et Lautremen

ASSAINISSEMENT AUTONOME

⇒ **Tous les autres secteurs et l'habitat diffus:**

L'ensemble de ces logements resteront en assainissement individuel. Une étude de type diagnostic de l'assainissement autonome sera engagé pour les secteurs de **Kerliguidès** et **Kerherniou Braz**.

Toutefois, une étude de filière d'assainissement autonome sera nécessaire à chaque demandeur d'une construction neuve ou rénovation d'habitat existant et sera réalisée par le SATESE (le district de Guingamp est adhérent au SATESE).

La réhabilitation de l'assainissement autonome devra être favorisée dans les secteurs proches du réseau hydrographique (Kerdell, Ruvesquen, Rumorvezon, Kerhor, Pont Glas, Kerdonval) et pour ceux accueillant de nombreuses activités (Moulin à Foulcr, les Grosses Pierres et le Bel Orme).

⇒ Zones urbanisables

Concernant les zones destinées à l'urbanisation des communes, celles situées en périphérie des zones déjà collectées pourront être raccordées au réseau d'assainissement. Par contre, il faudra veiller à limiter l'urbanisation dans les secteurs qui doivent rester en assainissement autonome et où les sondages de sols ne sont pas favorables à la mise en place d'une filière d'assainissement autonome.

2. DEPENSES PUBLIQUES/INCIDENCE BUDGETAIRE

Les dépenses prises en charge par le district concernent uniquement le domaine public.

Les modalités de la mise en place de l'assainissement autonome sont pour le moment laissées à la charge des particuliers, sauf lors de programmes de réhabilitation de l'assainissement autonome avec maîtrise d'ouvrage publique.

Les permis de construire devront être accordés dans les secteurs relevant de l'assainissement autonome si la technique préconisée est en accord avec les sondages de sols effectués lors d'une étude de filière réalisée sur chacune des parcelles en plus de cette étude.

Le montant total des travaux à engager sur les secteurs pour lesquels une solution collective est retenue s'élève à 8 941 100 F^{cs} dont 685 200 F^{cs} assujettis à la création d'un site de traitement et. Le coût d'entretien global estimé à 216 000 F^{cs} /an. 688 600 sont par ailleurs nécessaires à la réhabilitation de l'assainissement individuel des logements situés en périmètres de protection pour les secteurs de Kerlignidès et Kerherniou Braz.

Eléments actuels du budget Assainissement :

- Nombre d'abonnés à l'assainissement en 1998: 7 190
- Volume facturé à l'assainissement en 1998 : 634 952 M³

Compte tenu des possibles participations financières (cf tableau 1) il restera à charge du district une dépense de 3 105 760 F^{cs}.

Un prêt sur 20 ans à 5 % entraînera une annuité maximum de 249 214 F^{cs}.

Le remboursement de l'avance, échelonné sur 15 ans se monte à 119 280 F^{cs} par an.

Au terme des travaux, les nouvelles dépenses à honorer sont:

⇒ 249 214 F ^{cs} .	annuités
⇒ 119 280 F ^{cs}	remboursement de l'avance
⇒ <u>216 050 F^{cs}</u>	de frais d'exploitation
⇒ 584 544 F ^{cs}	

La facturation perçue en 1998, par le District au titre de l'assainissement se répartie comme suit :

□ Abonnement : 66,30 F H.T.

□ le mètre cube : 3,28 F H.T.

Soit une facture moyenne pour la consommation de référence définie par l'INSFEE, 120 m3 :

Total TTC annuel : 1259,13 F.

L'autofinancement net prévisionnel, plus la provision pour charges exceptionnelles était pour 1999 de 1 081 530 F. De plus, l'agence de l'eau verse une prime d'épuration à hauteur de 1 600 000 F (montant escompté). Son montant est fonction du rendement épuratoire obtenu sur les 3 stations.

Compte tenu de l'importance du budget assainissement du District de Guingamp, il semble que cette nouvelle dépense n'a pas d'incidence sur l'actuelle facturation de l'eau potable.

Estimations des dépenses selon le zonage proposé ou retenu

Commune	Lieudit	COUT	Nbre de logementsL
Grâces			
		Raccordement au réseau	
106	Brugou	1 732 500,00 F	45
108	Convenant Le Ro	491 000,00 F	15
	Total	2223500	60
Grâces			
		Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	
102	Kerhost	443 400,00 F	16
104	Kerdonval	317 200,00 F	12
101	Le Derff	308 400,00 F	14
107	Let'h Leonec	449 600,00 F	19
103	Pont Glas	405 000,00 F	14
105	Ruesvesquen	303 900,00 F	12
	Total	2227500	87
Somme		4451000	147
Pabu			
		Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	
201	Kerdrell	287 500,00 F	10
202	Traou Munehore	248 600,00 F	10
	Total	536100	20
Somme		536100	20
Plouisy			
		Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	
507	Groas Guillou	828 400,00 F	32
509	Kerdetrien	546 900,00 F	17
501	Kerloas	561 000,00 F	19
504	Kernilien - Le Lannec	708 600,00 F	28
505	les Quatre Vents	311 500,00 F	12
506	Leur Min	360 800,00 F	15
508	Toul lan - Parc Lan	223 200,00 F	9
	Total	3540400	132
Plouisy			
		Traitement sur site	
502	Kermarc	595 800,00 F	16
	Total	595800	16
Somme		4136200	148
Ploumagoar			
		Raccordement au réseau	
310	Lacmaria	2 274 000,00 F	77
	Total	2274000	77
Ploumagoar			
		Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	
307	Cozform	1 065 200,00 F	33
305	Croix prigent	79 200,00 F	3
301	Kerhemioù Braz	550 400,00 F	20
309	Kerlaina	502 400,00 F	22

Commune	Lieudit	COUT	Nbre de logementsL
302	Kerliguidès	343 200,00 F	13
308	Kerronniou	610 200,00 F	25
306	Le Rest	673 400,00 F	24
311	Les Grosses Pie	866 800,00 F	33
303	Moulin à Foulcr	165 000,00 F	5
304	Rumornezen	422 500,00 F	13
Total		5278300	191
Ploumagoar		Traitement sur site	
312	Lautremer	747 000,00 F	25
Total		747000	25
Somme		8299300	293
Saint Agathon		Raccordement au réseau (refoulement)	
410	Ar Boulbin	580 500,00 F	23
Total		580500	23
Saint Agathon		Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	
407	Banval	795 900,00 F	37
411	Coat Briand	198 200,00 F	8
406	Goas ar grez	688 900,00 F	26
413	Guer ar Ponso	266 200,00 F	11
405	Keramon	96 800,00 F	4
401	Kerenez	280 000,00 F	9
403	Kerhor	360 800,00 F	14
403	Kerhor	95 400,00 F	5
403	Kerhor	95 400,00 F	5
403	Kerhor	360 800,00 F	14
402	Kernohle	393 800,00 F	18
414	Le Bel Orme	997 500,00 F	42
404	les quatre vent	218 100,00 F	9
412	Saint Scriv	136 800,00 F	7
408	Toul ar lan	441 100,00 F	16
Total		5425700	225
Saint Agathon		Raccordement au réseau (refoulement)	
409	Nazareth	1 146 500,00 F	28
Total		1146500	28
Somme		7152700	276
Total général		24575300	884

TABLEAU 1 : PARTICIPATION FINANCIERE

MONTANT DES TRAVAUX	SECTEUR	TOTAL
CADRE A		
sur Réseau	6 246 000 F	6 246 000 F
sur Epuration/rejet	685 200 F	685 200 F
Sur Assainissements Autonomes	688 600 F	688 600 F
TOTAUX		7 619 800 F
Nbre logts raccordés	213	213
Nbre logts traités autonome	26	26

CADRE B

PARTICIPATION FINANCIERE			
AGENCE DE L'EAU			
Réseau	10%		0 F
Site de traitement	35%		0 F
Avance Rembours. sur 15ans	42%	1 789 200 F	1 789 200 F
		<i>Calcul basé sur 20000F par logement</i>	
Assainis. Autonome	35%	241 010 F	241 010 F
		<i>Calcul basé sur 32700F par logement</i>	
CONSEIL GENERAL			
Réseau 1ère tranche	45%	823 275 F	823 275 F
Réseau tranches ult.	35%	1 545 775 F	1 545 775 F
Site de traitement	25%	254 650 F	254 650 F
Assainis. Autonome	35%	241 010 F	241 010 F
CONSEIL REGIONAL			
Réseau	0%	0 F	0 F
Site de traitement	20%	137 040 F	137 040 F
PARTICIPATION ABONNES			
Taxe de Raccordement	2 000	426 000	426 000
Assains. Autonomes	2 000	52 000	52 000 F
TOTAL PARTICIPATION		5 509 960 F	5 509 960 F

RESTE A CHARGE DU DISTRICT	2 109 840 F	2 109 840 F
-----------------------------------	--------------------	--------------------

CADRE C

FINANCEMENT DISTRICTAL

DUREE DES TRAVAUX	5
TAUX DE PRET	5%
DUREE DU PRET	20

MONTANT DES PRETS	
PREMIERE TRANCHE	971 895 F
TRANCHES ULTERIEURES	284 486 F

MONTANT DES ANNUITES	
PREMIERE TRANCHE	77 987 F
TRANCHES ULTERIEURE	22 828 F
Remboursement de l'avance	119 280 F
<u>Somme des annuités au terme des travaux.</u>	288 579 F
FRAIS EXPLOITATION	216 050 F

ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

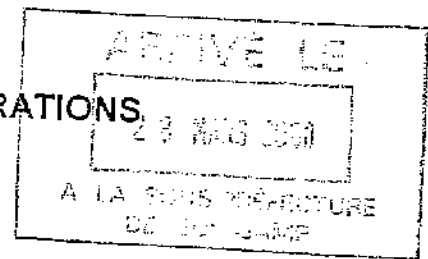
District de Guingamp de Bretagne

ANNEXES

Délibération du Conseil de District

DISTRICT DE GUINGAMP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 23 Mars 2000



Le Conseil du District de Guingamp dûment convoqué par le Président du District s'est réuni à la Mairie de Ploumagoar l'an DEUX MILLE , le vingt trois du mois de Mars à 17 h 30, sous la présidence de Monsieur Georges RUMEN Premier Adjoint à Guingamp.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de GRACES

- M. COLAS - maire
M. LE NY
MME GUILLOU

Ville de GUINGAMP

- MM. - CARDINAL - LANOE - VALLEE
- CRABOUILLET - STEPHAN

Commune de PABU

- M. LE NORMAND - Maire

Mandat avait été donné par :
M. RAULT à M. LE NORMAND

Commune de PLOUISY

- Mme TREVIDY - Maire
M. LE GOUX

Commune de PLOUMAGOAR

- M. LE VERGE - Maire
M. TILLY - JOUAN - LE ROY

Commune de SAINT AGATHON

- M. PINSON - Maire

Absents excusés :

Mandat avait été donné par :
M. EVEN à M. PINSON

Ville de Guingamp

- M. LE GRAET - Maire
- M. BRIAND

Commune de PABU

- M. HENRY

Commune de PLOUMAGOAR

- M. LE CONTELLEC

Etait également présent :

M. GUILLOU - Trésorier Principal

Le quorum étant atteint, le Conseil délibère valablement.

OBJET - ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

L'étude du zonage d'assainissement réalisée par le cabinet BICHA a été présentée devant la commission des travaux puis examinée en bureau.

L'étude du Cabinet BICHA prévoit que l'assainissement collectif existant sera étendu aux secteurs suivants :

Commune de Ploumagoar Estimation sommaire

- Locmaria 2 409 500 F
- Lautremen 747 000 F

Commune de Saint-Agathon

- Nazareth 1 146 500 F
- Ar Boulbin 580 500 F

Commune de Grâces

- Brugou 1 732 500 F
- Convenant Le Roux 491 000 F

Commune de Plouisy

- Kermarc 579 500 F

Les autres secteurs urbanisés demeurent en assainissement autonome. Toutefois, préalablement à l'évolution des P.O.S., le conseil du District sera amené à l'avenir à en examiner les incidences éventuelles au regard de la carte de zonage.

Dans les secteurs d'assainissement autonome, il convient de souligner que les maires sont appelés à s'assurer de l'application des normes auxquelles sont soumises les installations.

Dans le cadre du périmètre de protection, le District sera amené à réaliser une étude de type diagnostic de conformité des installations individuelles sur les secteurs de Kerlidiguès et Kerherniou qui sont situés sur la commune de Ploumagoar.

Le Conseil du District, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- d'approuver l'étude effectuée par le Cabinet BICHA et de retenir en extension du réseau collectif des secteurs énumérés ci-dessus, la programmation de leur réalisation interviendra dans l'ordre suivant :

- 1 - Brugou - Kermarc
- 2 - Locmaria
- 3 - Les autres secteurs dont les priorités seront à définir

- de donner tout pouvoir au président pour organiser cette programmation et, notamment, lancer les appels publics à la concurrence pour la désignation du bureau d'études chargé d'élaborer le dossier technique. Pour cette année, seraient concernés les secteurs du Brugou sur la commune de Grâces et Kermarc sur celle de Plouisy,

- de charger Monsieur le Président de poursuivre la procédure de zonage d'assainissement (loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau et le décret n° 94-469 du 3 juin 1994 sur la collecte et le traitement des eaux usées),

- de demander sa mise à l'enquête publique du dossier et charger à cet effet la D.D.E. et le Cabinet BICHA de constituer le dossier réglementaire,

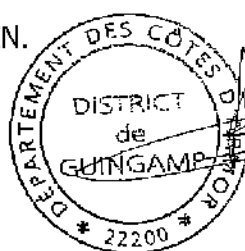
- de lancer une étude de type diagnostic pour les secteurs de kerlidiguès et de kerherniou Bras

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

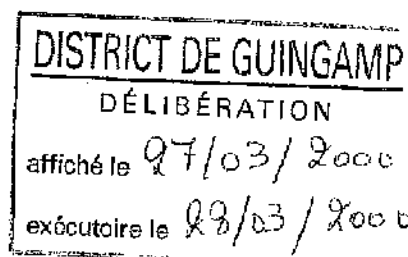
Le Président,

Georges RUMEN.



POUR LE PRÉSIDENT
LE DÉLÉGUÉ
LE DIRECTEUR
R. G. R.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

District de Guingamp de Bretagne

ANNEXES

Récapitulatif par secteur

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Graces	Le Derr	101

Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable
15	12	2	

Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
	9	2	5	2	1

Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Fillere drainée
	13	1	0

Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Sans objet		
Sans objet		
Sans objet		

Réhabilitation de l'Autonome

308 400,00 F	14
--------------	----

Observations

Un logement ne dispose pas de surface nécessaire à la mise en place de l'assainissement individuel.
 Présence d'un rejet très important (agricole).
 Présence également d'une importante activité.
 Sols profonds et sains.

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR					N°
Graces	Kerbost					102
Nbre de logements	autonome ou collectif		Autonome impossible		Autonome souhaitable	
16	16		0		0	
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité	
	3	4	0	7	0	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées		Sol reconstitué		Filière drainée	
	1		15		0	
Mode d'assainissement	Coût du collectif		Nbre Logts concernés			
Filtre à sable	329 500 00 F		10			
Sans objet						
Sans objet						
Réhabilitation de l'Autonome	443 400 00 F		16			
Observations						
Habitat relativement dense et sols hétérogènes et globalement moyens. L'altopographie est très défavorable à l'assainissement collectif.						

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR		N°
Graces	Pont Glas		103
Nbre de logements	autonome ou collectif Autonome impossible Autonome souhaitable		
14			
Typologie de l'habitat	Ancien 20 ans Neuf Rénové Activité		
Filières d'assainissement autonome	Tranchées Sol reconstitué Filière drainée		
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés	
Raccordement au réseau (refoulement)	749 500 00 F	14	
Sans objet			
Sans objet			
Réhabilitation de l'Autonome	405 000 00 F	14	
Observations	Sols peu compatibles avec l'assainissement autonome. Habitat peu dense, un logement ne dispose pas de suffisamment de place. Faible niveau d'équipement actuel. Proximité du réseau hydrographique.		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Graces	Kerdonval	104
Nbre de logements	autonome ou collectif 12	Autonome impossible 1
	Autonome souhaitable 1	
Typologie de l'habitat	Ancien 8	20 ans 2
	Neuf 1	Rénové 1
	Activité 0	
Fillières d'assainissement autonome	Tranchées 1	Sol reconstitué 10
	Filière drainée 0	
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Sans objet		
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome	517 200 CHF	12
Observations		
Sols hétérogènes, aptitude globalement moyenne pour l'assainissement autonome. Equipements moyens. Pas de contraintes particulières.		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°			
Grâces	Ruesvesquen	105			
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable		
12	1	1	1		
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
	4	6			
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée		
	0	12	0		
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés			
Trattement sur site	909 800 00 F	2			
Sans objet					
Sans objet					
Réhabilitation de l'Autonome	308 800 00 F	12			
Observations	Sols globalement aptes à l'assainissement autonome. Un logement ne dispose pas de surface suffisante. Urbanisable (UD), 5 nouveaux logements possibles. Equipements présents moyens.				

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR					N°
Graces	Brugou					106
Nbre de logements	autonome ou collectif		Autonome impossible		Autonome souhaitable	
68	57		6			
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité	
	15	37	4		1	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées		Sol reconstitué		Filière drainée	
	20		44		0	
Mode d'assainissement	Coût du collectif		Nbre Logts concernés			
Raccordement au réseau	1 732 500,00 F		45			
Sans objet						
Sans objet						
Réhabilitation de l'Autonome	1 516 400,00 F		63			
Observations						
Sols aptes à l'assainissement autonome pour la moitié Est du secteur; très hétérogènes pour l'autre moitié. Équipements moyens. 6 logements ne disposent pas de surface nécessaire.						

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR		N°
Grâces	Lec'h Leonec		107
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable
19	16	3	
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf
	8	6	
			Rénové
			Activité
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée
	9	10	0
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés	
Sans objet			
Sans objet			
Sans objet			
Réhabilitation de l'Autonome			
	449.600,00 F	19	
Observations			
4 logements ne disposent pas de surface suffisante. Sols globalement moyens. Zone urbanisable (UD): 4 logements supplémentaires.			

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°			
Grâces	Convenant Le Ro	108			
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable		
18	15	3			
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
	5	6	2		
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée		
	8	2	1		
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés			
Raccordement au réseau (retournement)	491.000,00 F	15			
Sans objet					
Sans objet					
Réhabilitation de l'Autonome	687.900,00 F	16			
Observations	Proximité directe du réseau hydrographique. Habitat dense (zone urbaine), 3 logements ne disposent pas de place suffisante. Zone urbanisable (UC), 5-6 logements supplémentaires possibles. Équipements moyens.				

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR		N°
Pabu	Kerdrell		201
Nbre de logements	autonome ou collectif Autonome impossible Autonome souhaitable		
10	10 		
Typologie de l'habitat	Ancien 20 ans Neuf Rénové Activité		
	9 1 		
Filières d'assainissement autonome	Tranchées Sol reconstitué Filière drainée		
	0 10 0		
Mode d'assainissement	Cout du collectif	Nbre Logts concernés	
Sans objet			
Sans objet			
Sans objet			
Réhabilitation de l'Autonome			
	287 500,00 F		10
Observations			
Aptitude des sols faible à moyenne.			
Habitat peu dense et sans contrainte particulière.			
Faible niveau d'équipement.			

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR		N°
Pabu	Traou Muehore		202
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable
10			10
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf
	4	8	
			Rénové
			Activité
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée
		9	0
Mode d'assainissement	Cout du collectif	Nbre Logts concernés	
Sans objet			
Sans objet			
Réhabilitation de l'Autonome	240.000.000 F	10	
Observations			
Aptitude des sols moyennes			
Habitat dispersé			
Faible niveau d'équipement			

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune Ploumaguear	SECTEUR Kerherniou Braz	N° 301
Nbre de logements 20	autonome ou collectif : 18 Autonome impossible : 3 Autonome souhaitable : 1	
Typologie de l'habitat	Ancien : 8 20 ans : 9 Neuf : 1 Rénové : 1 Activité : 0	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées : 6 Sol reconstitué : 20 Filière drainée : 0	
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Traitement sur site	139 000,00 F	14
Sans objet		
Sans objet		
Rehabilitation de l'Autonome	650 400,00 F	20
Observations		
PRESENCE D'UN PERIMETRE DE PROTECTION DE PRISE D'EAU POTABLE Problèmes de surface disponible pour 3 logements Aptitudes des sols globalement moyenne et faible Faible niveau d'équipement		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Ploumagoar	Kerliguidès	302
Nbre de logements	autonome ou collectif 11	Autonome impossible 2
		Autonome souhaitable 0
Typologie de l'habitat	Ancien 8	20 ans 2
	Neuf 0	Rénové 1
		Activité 0
Filières d'assainissement autonome	Tranchées 0	Sol reconstitué 13
		Filière drainée 0
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Traitement sur site	0 13 400,00 €	13
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome	343 200,00 €	13
Observations		
PRESENCE D'UN PERIMETRE DE PROTECTION DE PRISE D'EAU POTABLE Habitat dense, 2 logements ne disposent pas de suffisamment de surface Faible niveau d'équipement Sols moyens		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°										
Ploumagoar	Les Grosses Pie	344										
Nbre de logements	autonome ou collectif 27	Autonome impossible 3										
	Autonome souhaitable 10											
Typologie de l'habitat	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">Ancien</td> <td style="text-align: center;">20 ans</td> <td style="text-align: center;">Neuf</td> <td style="text-align: center;">Rénové</td> <td style="text-align: center;">Activité</td> </tr> <tr> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;">9</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;">8</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;">3</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;"></td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;"></td> </tr> </table>	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité	9	8	3			
Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité								
9	8	3										
Filières d'assainissement autonome	Tranchées 4	Sol reconstitué 20										
	Filière drainée 15											
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés										
Traitement sur site	9 061 050,00 F	14										
Sans objet												
Sans objet												
Réhabilitation de l'Autonome	866 000,00 F	33										
Observations												
Secteur situé de part et d'autre de la nationale 12 Aptitude des sols bonne à faible Contraintes liées à l'habitat relativement forte : problèmes de surface, présence d'activités sensibles (garages auto, usine de traitement des plastiques)												

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°			
Ploumagoar	Lautremen	312			
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable		
25	18	7			
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
	7	6		1	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée		
	3	22	0		
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés			
Traitement sur site	747'000,00 F	25			
Sans objet					
Sans objet					
Réhabilitation de l'Autonome	681'900,00 F	25			
Observations	Secteur très dense, nombreuses contraintes liées aux surfaces disponibles, 7 logements ne peuvent pas réaliser un assainissement individuel. Attitude des sols faible, niveau d'équipement moyen.				

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Ploumagoar	Moulin à Fouler	303
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible
5	1	1
	Autonome souhaitable	
	0	
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans
	1	1
	Neuf	Rénové
	0	0
	Activité	
	0	0
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué
	0	5
	Filière drainée	
	0	
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Raccordement au réseau (refoulement)	597.000,00 P	5
Sans objet		0
Sans objet		0
Réhabilitation de l'Autonome	155.000,00 P	5
Observations	Situation délicate entre versant très abrupt et lit du Trioux. Présence d'activités (caisserie, restaurants). Aptitude des sols faible. Fortes contraintes liées à l'habitat et niveau d'équipement faible.	

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°			
Ploumagoar	Rumornezen	304			
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable		
13	13	1	0		
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
	7	3	0	3	0
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée		
	0	13	0		
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés			
Sans objet					
Sans objet					
Sans objet					
Réhabilitation de l'Autonome	422 500,00 €	13			
Observations					
Aptitude des sols faible Pas de contraintes liées à l'habitat Niveau d'équipement moyen					

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Ploumagoar	Croix prigent	305
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible Autonome souhaitable
3	0	3
Typologie de l'habitat	Ancien 20 ans Neuf Rénové Activité	
	0 0 0 0 0	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées Sol reconstitué Filière drainée	
	0 0 0	
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Sans objet	0	0
Sans objet	0	0
Sans objet	0	0
Réhabilitation de l'Autonome	79 200,00 F	3
Observations		
Présence d'une école (assainissement existant correct) Sols sains et profonds		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR		N°		
Ploumagoar	Le Rest		306		
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable		
24	20	2	2		
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
	7	12		2	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée		
	0	24	0		
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés			
Sans objet					
Sans objet					
Sans objet					
Réhabilitation de l'Autonome					
	672 400,00 F	24			
Observations					
Deux logements sans surface disponible suffisante					
Aptitude des sols moyenne à faible					
Niveau d'équipement moyen					

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°			
Ploumagoar	Cazforn	307			
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable		
33	33	2			
Typologie de l'habitat	Anten	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
	20	11		2	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée		
	19	8	14		
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logis concernés			
traitement sur site	1 219 800,00 F	26			
Sans objet					
Sans objet					
Réhabilitation de l'Autonome	1 085 200,00 F	33			
Observations	Aptitude des sols bonne à nulle. Deux logements sans surface suffisante. Niveau d'équipement faible.				

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Ploumagoar	Kerronniou	308
Nbre de logements	autonome ou collectif 20	Autonome impossible 2
		Autonome souhaitable 3
Typologie de l'habitat	Ancien 10	20 ans 8
	Neuf 5	Rénové 1
		Activité 1
Filières d'assainissement autonome	Tranchées 0	Sol reconstitué 16
		Filière drainée 0
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Traitement sur site	894 300,00 F	21
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome	610 200,00 F	25
Observations		
Aptitude des sols moyenne et bonne. Niveau d'équipement moyen. Les seules contraintes sont liées à deux logements ne disposant pas de suffisamment de place.		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR		N°
Ploumagoar	Kerlaina		309
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable
22	22		
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf
	0	12	1
			Rénové
			Activité
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée
	11	8	0
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés	
Sans objet			
Sans objet			
Sans objet			
Réhabilitation de l'Autonome			
	02 400 00	22	
Observations			
Pas de contrainte particulière			

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°			
Ploumagoar	Locmaria	310			
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable		
03	78	9			
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
	43		2	12	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée		
	62	20	1		
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logis concernés			
Traitement sur site	2 577 600,00 F	77			
Raccordement au réseau	2 274 000,00 F	77,5			
Sans objet					
Réhabilitation de l'Autonome	862 800,00 F	83			
Observations					
Habitat dense et nombreuses contraintes de surface disponible. Possibilités d'urbanisation future. Sols plutôt favorables à l'assainissement autonome avec cependant quelques zones très défavorables. Équipement moyen.					

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Saint Agathon	Keronez	401
Nbre de logements	autonome ou collectif Autonome impossible Autonome souhaitable	
10	0 0 0	
Typologie de l'habitat	Ancien 20 ans Neuf Rénové Activité	
	6 2 0 1 1	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées Sol reconstitué Filière drainée	
	0 8 3	
Mode d'assainissement	Coût du collectif Nbre Logts concernés	
Sans objet		
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome		
	280 000 00 F 8	
Observations		
Aptitude des sols: moyenne ou nulle Equipements: moyens, pas de contraintes liées à l'habitat		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Saint Agathon	Kernoble	402

Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable
48	18	2	

Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
	7	2		3	

Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée
	5	2	1

Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Sans objet		
Sans objet		
Sans objet		

Réhabilitation de l'Autonome		
	393 800,00 €	18

Observations

Sols généralement profonds et sains.
Deux logements ne disposent pas de suffisamment de surface.

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR		N°
Saint Agathon	Kerhor		408
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable
14	16	1	
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf
	6	3	
			Rénové
			2
			Activité
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée
	0	14	0
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés	
Traitement sur site	700 100,00 F	12	
Sans objet			
Sans objet			
Réhabilitation de l'Autonome	350 800,00 F	14	
Observations			
Proximité du réseau hydrographique			
Aptitude des sols moyenne			
Habitat relativement dense			
Faible niveau d'équipement			

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR		N°
Saint Agathon	Kerhor		403
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable
14	13		
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf
	6	3	2
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée
	0	14	0
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés	
Sans objet			
Sans objet			
Sans objet			
Réhabilitation de l'Autonome			
	96 400 00 F	5	
Observations			
Habitat dispersé			
Aptitude des sols assez bonne			
Equipements insuffisants			

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR		N°
Saint Agathon	les quatre vent		404
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable
8	1	1	6
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf
	1	3	4
			Rénové
			1
			Activité
			1
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée
	4	5	0
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés	
Sans objet	1	1	
Sans objet	1	1	
Sans objet	1	1	
Réhabilitation de l'Autonome			
	218 100 000 F	9	
Observations			
Aptitude des sols bonne à faible voir nulle. Urbanisation récente et en cours. Equipement aux normes pour les habitations récentes.			

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune Saint Agathon	SECTEUR Keramon	N° 405
Nbre de logements	autonome ou collectif Autonome impossible Autonomie souhaitable	
Typologie de l'habitat	Ancien 20 ans Neuf Rénové Activité	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées Sol reconstitué Filière drainée	
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Sans objet		
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome		
	96 800,00.F	4
Observations		
Pas de contraintes particulières pour le maintien de l'assainissement individuel		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Saint Agathon	Goas ar grez	406
Nbre de logements	autonome ou collectif 26	Autonome impossible 2
	Autonome souhaitable 1	
Typologie de l'habitat	Ancien 3	20 ans 12
	Neuf 1	Rénové 2
	Activité 	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées 0	Sol reconstitué 26
	Filibre drainée 0	
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
traitement sur site	1 140 800,00 F	26
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome	888 800,00 F	26
Observations		
Aptitude des sols moyenne à faible Deux logements sans surface suffisante Equipements moyens Urbanisation possible (6 logements)		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR		N°		
Saint Agathon	Banval		407		
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable		
37	29	2	6		
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
	8	20	5	3	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Fillere drainée		
	31	6	0		
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés			
traitement sur site	706.900,00 F	10			
Sans objet	0	0			
Sans objet	0	0			
Réhabilitation de l'Autonome	795.900,00 F	37			
Observations					
Aptitudes des sols globalement bonne Habitat peu dense, cependant surface insuffisante pour deux logements Urbanisation possible pour quelques logements					

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Saint Agathon	Toulharlan	408
Nbre de logements	autonome ou collectif 13	Autonome impossible 3
		Autonome souhaitable 2
Typologie de l'habitat	Ancien 6	20 ans 6
	Neuf 7	Rénové 2
		Activité 1
Filières d'assainissement autonome	Tranchées 0	Sol reconstitué 14
		Filière drainée 3
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Raccordement au réseau (refoulement)	294 500,00 F	5
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome	441 100,00 F	16
Observations		
Proximité directe du bourg Possibilités d'urbanisation Aptitude des sols moyenne ou nulle Un logement ne dispose de suffisamment de surface		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Saint Agathon	Nazareth	409
Nbre de logements	autonome ou collectif Autonome impossible Autonome souhaitable	
28	26 2 1	
Typologie de l'habitat	Ancien 20 ans Neuf Rénové Activité	
	9 20 3 	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées Sol reconstitué Filière drainée	
	20 8 0	
Mode d'assainissement	Coût du collectif Nbre Logts concernés	
Raccordement au réseau (refoulement)	146 500,00 € 28	
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome	634 200,00 € 28	
Observations		
Proximité directe du bourg. Importantes contraintes liées à l'habitat (forte densité). Proximité du réseau hydrographique.		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR		N°
Saint Agathon	- Ar Boulbin		410
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable
23	2	0	21
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf
	2	0	0
			Rénové
			2
			Activité
			0
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée
	0	23	0
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés	
Raccordement au réseau (refoulement)	580 500,00 €	23	
Sans objet			
Sans objet			
Réhabilitation de l'Autonome			
	602 200,00 €	23	
Observations			
Aptitude des sols moyenne ou faible Un logement sans surface Proximité du réseau hydrographique Equipement moyen			

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Saint Agathon	Coat Briand	41
Nbre de logements	autonome ou collectif 1	Autonome impossible
		Autonome souhaitable 7
Typologie de l'habitat	Ancien 6	20 ans
	Neuf 	Rénové 2
		Activité
Filières d'assainissement autonome	Tranchées 4	Sol reconstitué 1
		Filière drainée 0
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Traitement sur site	310 400,00 F	0
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome	198 200,00 F	8
Observations		
Aptitude des sols bonne ou faible Proximité du réseau hydrographique Quelques problèmes liés aux surfaces disponibles		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR				N°
Saint Agathon	Saint Serv				412
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable		
76	1	1	74		
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
	3	1	1	3	1
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué		Fillere drainée	
	2	0		0	
Mode d'assainissement	Cout du collectif		Nbre Logts concernés		
Sans objet	1		1		
Sans objet	1		1		
Sans objet	1		1		
Réhabilitation de l'Autonome	136 800,00€		7		
Observations					
Pas de contrainte liées au maintien de l'assainissement individuel					
Faible niveau d'équipement					

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Saint Agathon	Guer-ar-Punso	413
Nbre de logements	autonome ou collectif 0	Autonome impossible 0
	Autonome souhaitable 0	
Typologie de l'habitat	Ancien 0	20 ans 0
	Neuf 0	Rénové 0
	Activité 0	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées 0	Sol reconstitué 0
	Fillière drainée 0	
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Sans objet	0	0
Sans objet	0	0
Sans objet	0	0
Réhabilitation de l'Autonome	266 200,00 F	11
Observations		
Pas de contrainte liées au maintien de l'assainissement individuel Faible niveau d'équipement		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune		SECTEUR		N°	
Saint Agathon		Le Bel Orme		414	
Nbre de logements		autonome ou collectif		Autonome impossible	
42		26		1	
				Autonome souhaitable	
				5	
Typologie de l'habitat		Ancien		20 ans	
		0		17	
				Neuf	
				Rénové	
				Activité	
Filières d'assainissement autonome		Tranchées		Sol reconstitué	
		19		23	
				Filière drainée	
				0	
Mode d'assainissement		Coût du collectif		Nbre Logts concernés	
Traitement sur site		1 258 550,00 F		21	
Raccordement au réseau		621 000,00 F		16	
Sans objet					
Réhabilitation de l'Autonome		997 500,00 F		42	
Observations					
Secteur situé de part et d'autre de la nationale 12					
Aptitude des sols de bonne à faible voir nulle					
Nombreuses activités à forte consommation d'eau (garage, hotel, station service)					
Faible densité de l'habitat					
Quelques possibilités d'urbanisation					

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune Plouisy	SECTEUR Kerloas	N° 501
Nbre de logements	autonome ou collectif Autonome impossible Autonome souhaitable	
19	 	19
Typologie de l'habitat	Ancien 20 ans Neuf Rénové Activité	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées Sol reconstitué Fillers drainés	
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Traitement sur site	797.600,00 F	17
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome		
	561.000,00 F	19
Observations		
Aptitude des sols globalement moyenne Equipements moyens et faibles		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Plouisy	Kermarc	502
Nbre de logements	autonome ou collectif Autonome impossible Autonome souhaitable	
16	13 3 0	
Typologie de l'habitat	Ancien 20 ans Neuf Rénové Activité	
	0 0 0 0 0	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées Sol reconstitué Filière drainée	
	10 0 0	
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logis concernés
traitement sur site	585.800,00 F	16
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome		
	575.000,00 F	16
Observations		
Equipements insuffisants Aptitude des sols globalement faible Habitat dense, 3 logements ne disposent pas de suffisamment de surface		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Plouisy	Kernilien - Le Lannec	504

Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable
28	14		14

Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
					2

Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Fillers drainée
	0	0	0

Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Traitement sur site	1 188 600,00 F	27
Sans objet		
Sans objet		

Réhabilitation de l'Autonome	
	708 600,00 F
	28

Observations

Aptitude des sols globalement moyenne.
 Présence de 2 entreprises.
 Quelques contraintes liées à la proximité de la nationale 12.
 Proximité du réseau hydrographique.

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°										
Plouisy	les Quatre Vents	505										
Nbre de logements	autonome ou collectif 0	Autonome impossible 0										
	Autonome souhaitable 											
Typologie de l'habitat	<table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Ancien</td> <td>20 ans</td> <td>Neuf</td> <td>Rénové</td> <td>Activité</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>		Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité					
Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité								
Filières d'assainissement autonome	Tranchées 0	Sol reconstitué 0										
	Filière drainée 0											
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés										
Traitement sur site	335 000,00 €	10										
Sans objet												
Sans objet												
Réhabilitation de l'Autonome	311 500,00 €	12										
Observations												
Densité des logements assez forte Equipements faibles Pas de fossés, écoulements en bord de route												

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR	N°
Plouisy	Leur Min	506
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible
15	15	
	Autonome souhaitable	
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans
	Neuf	Rénové
	Activité	
Fillères d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué
	0	0
		Fillère drainée
		0
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Traitement sur site	542 000,00 €	15
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome		
	360 800,00 €	15
Observations		
Densité de l'habitat relativement importante		
Aptitude des sols à l'assainissement moyenne		
Equipements moyens et faibles		

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR				N°
Plouisy	Groas Guillou				507
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable		
32	32				
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf	Rénové	Activité
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée		
	0	0	0		
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés			
Traitement sur site	0 021 600 00 F	27			
Sans objet					
Sans objet					
Réhabilitation de l'Autonome	828 400 00 F	32			
Observations					
Pas de contraintes particulière Apitude des sols faible					

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune	SECTEUR		N°
Plouisy	Toul lan - Parc Lan		508
Nbre de logements	autonome ou collectif	Autonome impossible	Autonome souhaitable
9			9
Typologie de l'habitat	Ancien	20 ans	Neuf
Filières d'assainissement autonome	Tranchées	Sol reconstitué	Filière drainée
	0	0	0
Mode d'assainissement	Cout du collectif	Nbre Logis concernés	
traitement sur site	329 250,00 F	0	
Sans objet			
Sans objet			
Réhabilitation de l'Autonome			
	223 200,00 F	9	
Observations			
Equipements présents faibles. Aptitude des sols moyenne à nulle.			

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Commune Plouisy	SECTEUR Kerderrien	N° 509
Nbre de logements	autonome ou collectif 16	Autonome impossible
	Autonome souhaitable 	
Typologie de l'habitat	Ancien 	20 ans
	Neuf 	Rénové
	Activité 	
Filières d'assainissement autonome	Tranchées 0	Sol reconstitué 0
	Filière drainée 0	
Mode d'assainissement	Coût du collectif	Nbre Logts concernés
Traitement sur site	203 400 00 F	17
Sans objet		
Sans objet		
Réhabilitation de l'Autonome	546 900 00 F	17
Observations		
Aptitude des sols globalement faible Proximité du réseau hydrographique		

ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

District de Guingamp de Bretagne

ANNEXES

Récapitulatif des chiffrages

Recapitulatif de l'ensemble des solutions proposées

Commune

Grâces

Lieudit **Le Derff** 101

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	14	308 400

Lieudit **Kerbust** 102

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	16	443 400
Traitement sur site	10	529 500

Lieudit **Pont Glas** 103

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	14	405 000
Raccordement au réseau (refoulement)	14	749 500

Lieudit **Kerdonyal** 104

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	12	317 200

Lieudit **Ruesvesquen** 105

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	12	303 900
Traitement sur site	12	909 600

Lieudit **Brugou** 106

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	63	1 516 400
Raccordement au réseau	45	1 732 500

Lieudit Lec'h Leonec 107

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	19	449 600

Lieudit Convenant Le Ro 108

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	16	387 300
Raccordement au réseau (refoulement)	15	491 000

Commune Pabu

Lieudit Kerdrell 201

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	10	287 500

Lieudit Traou Munehore 202

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	10	248 600

Commune Plouisy

Lieudit Kerloas 501

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	19	561 000
Traitement sur site	17	797 600

Lieudit Kernarc 502

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	16	575 000
Traitement sur site	16	595 800

Lieudit Kernilien - Le Lannec 504

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	28	708 600
Traitement sur site	27	1 186 600

Lieudit **Ics Quatre Vents** 505

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	12	311 500
Traitement sur site	10	386 000

Lieudit **Leur Min** 506

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	15	360 800
Traitement sur site	15	542 000

Lieudit **Groas Guillou** 507

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	32	828 400
Traitement sur site	27	1 021 600

Lieudit **Toul lan - Parc Lan** 508

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	9	223 200
traitement sur site	8	329 250

Lieudit **Kerdorrien** 509

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	17	546 900
Traitement sur site	17	203 100

Commune Ploumagoar

Lieudit **Kerherniou Braz** 301

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	20	550 400
Traitement sur site	14	469 000

Lieudit **Kerliguidès** 302

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	13	343 200

	Traitement sur site	13	513 400
Lieudit	Moulin à Foulcr		303
TYPE	Nombre de logements	COUT	
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	5	165 000	
Raccordement au réseau (refoulement)	5	597 000	
Lieudit	Rumervezen		304
TYPE	Nombre de logements	COUT	
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	13	422 500	
Lieudit	Croix prigent		305
TYPE	Nombre de logements	COUT	
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	3	79 200	
Lieudit	Le Rest		306
TYPE	Nombre de logements	COUT	
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	24	673 400	
Lieudit	Cozform		307
TYPE	Nombre de logements	COUT	
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	33	1 065 200	
Traitement sur site	26	1 219 800	
Lieudit	Kerlonniou		308
TYPE	Nombre de logements	COUT	
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	25	610 200	
Traitement sur site	21	834 300	
Lieudit	Kerlaïna		309
TYPE	Nombre de logements	COUT	
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	22	502 400	
Lieudit	Locmaria		310
TYPE	Nombre de logements	COUT	
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	83	1 862 800	

Traitement sur site	77	2 577 600
Raccordement au réseau	77	2 274 000
Lieudit Les Grosses Pie		311
TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	33	866 800
Traitement sur site	14	9 064 050
Lieudit Lautremen		312
TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	25	681 900
Traitement sur site	25	747 000

Commune Saint Agathon

Lieudit Kerenez		401
TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	9	280 000
Lieudit Kernoble		402
TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	18	393 800
Lieudit Kerhor		403
TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	5	95 400
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	14	360 800
Traitement sur site	12	700 100
Lieudit les quatre vent		404
TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	9	218 100
Lieudit Keramon		405
TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	4	96 800

Lieudit **Goas ar grez** 406

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	26	688 900
Traitement sur site	26	1 140 800

Lieudit **Barval** 407

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	37	795 900
Traitement sur site	18	706 900

Lieudit **Toul ar lan** 408

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	16	441 100
Raccordement au réseau (refoulement)	5	294 500

Lieudit **Nazareth** 409

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	28	634 200
Raccordement au réseau (refoulement)	28	1 146 500

Lieudit **Ar Boulbin** 410

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	23	602 200
Raccordement au réseau (refoulement)	23	580 500

Lieudit **Coat Briand** 411

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	8	198 200
Traitement sur site	8	310 400

Lieudit **Saint Serv** 412

TYPE	Nombre de logements	COUT
Réhabilitation de l'Assainissement Autonome	7	136 800

Lieudit **Guer ar Punso** 413

TYPE	Nombre de logements	COUT
------	---------------------	------

Régénération de l'Assainissement Autonome		11	266 200
Lieudit	Le Bel Orme		414
TYPE		Nombre de logements	COUT
Régénération de l'Assainissement Autonome		42	997 500
Traitement sur site		21	1 258 550
Raccordement au réseau		16	621 000